



Point Fourrages

Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

04/07/2019

N°20



Ovins



Bovins viande

Sevrage à prévoir

La météo de la semaine passée a eu des conséquences sur la pousse d'herbe. Celle-ci est faible voire inexistante et les prévisions météo actuelles ne laissent guère entrevoir une reprise de la pousse. Ce manque d'herbe dans certains secteurs du département impose de prendre quelques mesures :

- **Agneaux** nés en fin d'hiver : ils doivent être sevrés pour soulager les brebis et poursuivre leurs croissances. Si vous disposez de regains riches en légumineuses ceux-ci permettront de limiter la complémentation en concentrés. En l'absence d'herbe à pâturer, les agneaux doivent être rentrés en bergerie pour y être finis à l'aide de concentrés et d'un fourrage ou d'une paille.
- **Veaux** nés à l'automne ou en début d'hiver : le sevrage est à envisager si la météo n'annonce pas un retour des pluies permettant une reprise de la pousse d'herbe. Le sevrage permet de rationner les animaux en concentrés afin d'éviter le gaspillage et de soulager les vaches qui pourront alors se satisfaire d'un fourrage de moindre qualité. Les veaux âgés de plus de six mois et qui consomment plus de 5 kg de concentrés par jour peuvent être sevrés et mis en repousse sans risque de détériorer les performances de croissance.



Fourrages

Dérobées : attendre la pluie pour déclencher les semis

Les premières parcelles d'orge et de pois sont désormais récoltées. Le besoin de refaire des stocks fourragers pose la question d'implantation des dérobées. Ne vous précipitez pas pour semer tant que les prévisions météo n'annoncent pas de précipitations, indispensables à la germination des graines. Soignez la préparation du sol et le semis pour mettre le maximum de chances de votre côté.



Des conseillers élevage
à votre service

Tél : 03 86 93 40 60

Mail :

elevage@nievre.chambagri.fr